

MOTION DEPOSEE PAR LE GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTES

Séance du Vendredi 24 Septembre 2004

objet : conditions d'étude des collégiens : livres scolaires

Nombreux sont ceux de nos collégiens dont le domicile est éloigné de leur établissement qui utilisent les transports en commun, partant tôt le matin revenant tard chez eux chaque jour de classe.

L'ouverture des deux nouveaux collèges du Vexin voulus par notre assemblée réduira leur nombre.

Mais ceux qui continueront à ne pouvoir se rendre en cours par leurs propres moyens tout comme les demi-pensionnaires se verront obligés de continuer à emporter pour la journée toutes leurs affaires de classe dans un cartable de ce fait souvent trop lourd et cela même si le système des casiers instauré dans certains établissements limite ce désagrément.

Nous proposons donc à notre assemblée d'étudier pour la rentrée prochaine la possibilité d'une mise à disposition d'un deuxième jeu de livres de classe pour les élèves de 6^{ème} obligés d'utiliser les transports en commun pour aller en classe ; système qui s'il donnait satisfaction pourrait être étendu aux autres niveaux et pourquoi pas à tous les demi-pensionnaires dans le cadre d'un plan pluriannuel sur 4 ans.

Ce serait là, Monsieur le Président, un confort non négligeable pour nos jeunes qui en tireraient profit dans l'organisation de leur travail.